

DEC190390IN2P3

Décision portant création du groupement de recherche n°2040 intitulé Accélérateurs Plasma Pompés par Laser.

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu l'avis des instances compétentes du comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis des directeurs des instituts IN2P3 et INP ;

DECIDE :

Article 1^{er} – Création

Est créé du 1^{er} février 2019 au 31 décembre 2023, le groupement de recherche intitulé Accélérateurs Plasma Pompés par Laser :

Institut principal : IN2P3

Institut secondaire : INP

Délégation : Ile de France Gif sur Yvette

Sections : 01 et 04

Article 2 – Nomination

Mme Brigitte Cros, directrice de recherche de 2^{ème} classe, est nommée directrice de ce groupement de recherche à compter de la date fixée à l'article 1^{er}.

Article 3 – Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19/02/19

Le président - directeur général
Antoine Petit